



Mairie de
DURAVEL
Code postal : 46700
Tél : 05 65 36 50 01
Fax : 05 65 30 65 63

Envoyé en préfecture le 21/06/2023

Reçu en préfecture le 21/06/2023

Publié le 21/06/2023

ID : 046-214600892-20230609-2023_053-DE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



L'an deux mille vingt trois, le neuf juin à 20h30,
Le Conseil Municipal de la commune de DURAVEL, Lot, dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de
Monsieur Gérard CALASSOU, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 31.05.2023

Présents : MM. CALASSOU, PEUCH, Mmes DELAIR, DAVID,
M. ROUCH, Mmes CAMPOURCY, BOON, MM. DELTORT,
FAYEMENDY.

Excusés : Mme BROUSSE, M. DARQUES-ROSE, Mme HALL.

Absents : MM. ROTTIER, LEVASSEUR

Mme BROUSSE a donné procuration à M. CALASSOU.

M. DARQUES-ROSE a donné procuration à M. PEUCH.

2023-053

Nombre de Conseillers

En exercice : 14
Présents : 9
Votants : 11

OBJET

CADRE FINANCIER

-

ABRI BUS BOULEVARD GUSTAVE JOUBERT

L'itinéraire de la ligne régulière de bus LIO effectuant les liaisons
Cahors/Monsempron-Libos passe depuis le 03 août 2020 par la traverse du
bourg RD 811. Le nouvel arrêt se situe au niveau du parking de la Maison des
Associations.

Pour une meilleure sécurité et le confort des usagers, Monsieur le Maire
propose la création d'un emplacement équipé d'un abri bus.
Le coût des travaux d'aménagement réalisés s'élève à 16 386.90 € HT
(19 664.28 TTC).

Monsieur le Maire propose de solliciter l'aide de la Région Occitanie
dans le cadre de la mise en accessibilité d'un PA figurant à l'AdAp.

Monsieur le Maire propose le plan de financement suivant :

Subvention Région Occitanie : 11 193.30 € (14 924,40 X 75%)

Auto-financement : 5 193.60 €

Total HT : 16 386.90 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité ce
plan de financement et autorise Monsieur le Maire à effectuer les démarches
nécessaires.

Cette délibération annule et remplace celle prise le 10 mai 2021 sous
le n°2021-028.

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.

Le Maire

Gérard CALASSOU



Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

Le 21/06/2023

Publié ou notifié

le 21/06/2023

